

Péjoration des prestations de santé, salaire à la tête du client ?

Les soussigné-es, employé-e-s des Hôpitaux Universitaires de Genève se mobilisent contre le démantèlement des conditions salariales aux HUG

Pétition adressée au Grand Conseil de Genève contre le Projet de Loi 11 594

Le parti radical-libéral (PLR) a déposé un projet de loi proposant une autonomie salariale des HUG, des hautes écoles spécialisées (HES) et de l'Université. Si les HUG ne sont plus soumis aux salaires de l'État, c'est la porte ouverte au salaire au mérite, à la stagnation des salaires, à l'inégalité de traitement, à des hauts salaires encore plus élevés, à la réduction des bas salaires.

Par cette pétition, les soussigné-e-s refusent :

- toute mesure pouvant participer à la dégradation des prestations d'intérêt de santé publique des HUG
- la privatisation des conditions de travail débouchant sur une concurrence sauvage au détriment des prestations d'intérêt public
- le démantèlement de l'unicité du statut des services publics et la mobilité professionnelle interinstitutionnelle (IMAD-EMS-EPH-Etat)
- l'augmentation des hauts salaires au détriment des moyens et bas salaires
- toute mesure supplémentaire de dégradation des conditions salariales, déjà réduites par les blocages successifs des annuités et l'augmentation des cotisations LPP due à la fusion des caisses de pensions CIA-CEH.

Pour ces raisons, les soussigné-e-s :

- ❖ Réclament le rejet du PL 11 594 et donc de l'autonomisation du traitement des salaires des HUG, des HES et de l'Université.
- ❖ Demandent l'octroi par l'Etat du 100% du financement de l'annuité. Cette mesure évite aux HUG de prendre des mesures d'économies comme actuellement en raison des 45% à sa charge-

Nom	Prénom	Fonction	Département	Signature

Pétition à envoyer ou remettre au siège des instances syndicales SSP ou du SIT avant le 30 septembre 2015